



Corporation de  
l'industrie touristique  
du Québec

Pour diffusion immédiate

## La CITQ dévoile les résultats de sa dernière tournée de classification de l'hébergement touristique du Québec

Longueuil, le 19 janvier 2010. - La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) a dévoilé aujourd'hui les résultats de sa dernière tournée de classification. Étalée sur 2008 et 2009, cette tournée a marqué un point tournant. Cinq des sept catégories d'établissements classifiés par la CITQ, qui étaient auparavant évalués sur des échelles de 0 à 4 étoiles ou de 0 à 3 étoiles, sont désormais classifiés selon une nouvelle échelle de 0 à 5 étoiles. De plus, les critères d'évaluation de toutes les catégories ont tous été mis à jour au moment d'entreprendre cette tournée.

La tournée de la CITQ, la quatrième depuis l'adoption de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*, a couvert les établissements hôteliers, les gîtes, les résidences de tourisme, les centres de vacances, les auberges de jeunesse, les établissements d'enseignement et les villages d'accueil.

### Catégories en croissance et en décroissance

Entre le 14 janvier 2008 et le 18 janvier 2010, le nombre d'établissements d'hébergement touristique en exploitation est passé de 5699 à 5760. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance marquée du nombre de résidences de tourisme et, dans une moindre mesure, d'auberges de jeunesse. Au cours de cette période, toutes les autres catégories d'établissements classifiés par la CITQ ont connu une baisse de leurs effectifs (voir tableau ci-joint).

### Nouvelle échelle de classification

Dans le cadre de la dernière tournée de la CITQ, les résidences de tourisme, centres de vacances, villages d'accueil, auberges de jeunesse et établissements d'enseignement ont été évalués selon une nouvelle échelle de classification de 0 à 5 étoiles. Les établissements hôteliers et les gîtes ont, quant à eux, conservé leur échelle respective de 0 à 5 étoiles et de 0 à 5 soleils. Selon les données du 18 janvier courant, on compte au Québec 19 établissements hôteliers, 8 résidences de tourisme et 4 centres de vacances ayant obtenu la cote 5 étoiles ainsi que 22 gîtes ayant obtenu la cote 5 soleils. (voir liste ci-jointe)

« Bien que l'application de nouveaux critères et d'une nouvelle échelle de classification rende impossible les comparaisons avec les données de la tournée précédente, il n'en demeure pas moins toutefois que nous pouvons constater une amélioration constante du parc d'hébergement québécois, a déclaré Michel Rheault, directeur général de la CITQ. J'invite donc tous les exploitants à poursuivre leurs efforts en ce sens et à se prévaloir des services d'aide que nous avons mis en place pour les soutenir dans cette avancée », a-t-il souligné.

COMMUNIQUÉ

Lors de leur visite, les classificateurs appliquent des centaines de critères d'évaluation de la qualité des installations et de leur niveau d'entretien et de salubrité. Ils tiennent compte également du nombre de services offerts ainsi que de diverses mesures de sécurité et de tourisme durable. Tous les établissements sont visités et classifiés à tous les deux ans, à l'exception des établissements d'enseignement qui le sont à tous les quatre ans.

Pour en savoir davantage sur la classification des établissements d'hébergement touristique, consultez le site Internet [www.citq.info](http://www.citq.info).

- 30 -

Pour plus de renseignements : Claude Cloutier (Mme)  
(450) 679-3737, poste 228  
[ccloutier@citq.qc.ca](mailto:ccloutier@citq.qc.ca)

p.j. Tableau des établissements d'hébergement touristique en exploitation au Québec classifiés par la CITQ, répartis par catégories et par niveaux de classement

Liste des établissements d'hébergement touristique 5 étoiles/soleils, répartis par catégories et par régions touristiques

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) est un organisme sans but lucratif qui conçoit, implante et gère des programmes de classification, certification et homologation de produits et services pour le compte de clients publics et privés. À ce titre, elle est mandataire de la ministre du Tourisme pour la classification de sept catégories d'hébergement touristique visées par la Loi sur les établissements d'hébergement touristique. La CITQ est le plus important regroupement d'associations œuvrant dans les différentes catégories d'établissements touchées par ses programmes de classification.